

19 DEC. 2017



Délibération n° 13

Séance du 12 décembre 2017 à 20 heures 30

Commune de Cahors - Salle de réunion - CHAI

Aujourd'hui, 12 décembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors - Salle de réunion - CHAI

Etaient présents :

54 titulaires dont 5 possédant une procuration
4 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LASFARGUES Geneviève,
M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, Mme
FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, M.
DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme
BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme HILT Martine,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAUUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

FONTANES
LHERM
MONTGESTY
TOUR DE FAURE

M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

21 titulaires

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève (procuration à M. SIMON Michel),
Mme LENEVEU Hélène (procuration à Mme FAUBERT Françoise),

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

CAILLAC
CATUS
CRAYSSAC
DOUELLE
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY-VERS

Mme HAUDRY Sabine (procuration à M. MUNTE Serge), M. COLIN Henri (procuration à Mme LASFARGUES Geneviève), M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme BOYER Noëlle, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, M. TILLOU José, M. VAZ Victor, M. JOUCLAS Guy, Mme LANES Bénédicte (procuration à M. DEZENGREMEL Ludovic), M. CANCEIL Philippe, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle, M. CHATAIN Thierry, M. LIAUZUN Christian, M. MIQUEL Gérard, M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,

Etaient excusés ou absents :

18 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Habitat

Objet : Proposition de baisse de prix du m² - lotissement l'Orme du Payrat à CAHORS

A été adopté à l'unanimité

1 abstention : M. FOURNIER de Crayssac

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 12 décembre 2017
Rapporteur : Geneviève LASFARGUES

Rédacteur : Stéphanie MORCEAU
Service : Habitat

Objet : Proposition de baisse de prix du m² - lotissement l'Orme du Payrat à CAHORS

Mesdames, Messieurs,

- Vu la délibération en date du 27 janvier 2011, reconnaissant l'intérêt communautaire à vocation d'habitat du lotissement de l'Orme du Payrat à Cahors,
- Vu la délibération en date du 27 mars 2012 définissant le prix de vente à 43,95 € HT le m²,
- Vu la délibération en date du 26 mars 2009 approuvant le projet de Programme Local de l'Habitat 2009-2014,
- Vu la délibération en date du 30 juin 2014, approuvant l'engagement de la procédure d'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat et la prorogation du PLH 2009-2014 jusqu'en 2016,

Compétente en matière de création et de réalisation d'opérations d'aménagement répondant aux objectifs de production et de mixité définis dans le Programme Local de l'Habitat (PLH), notre collectivité est engagée dans l'aménagement du lotissement de l'Orme du Payrat, reconnu d'intérêt communautaire.

Ce lotissement, situé sur le quartier de Bégoux sur la commune de Cahors, propose 27 lots à la commercialisation. Tous ces lots, au prix de 49 € TTC le m², sont viabilisés. Ils disposent de terrains d'une surface moyenne de 600 m².

La commercialisation a débuté fin 2011 et depuis cette date 14 lots sur les 27 ont été vendus dont 6 à un bailleur social Polygone.

Suite à une analyse commerciale menée en 2017 par le service Habitat, il s'avère que le prix médian des offres disponibles en matière d'offre de terrains viabilisés sur le même secteur est de 35 € / m².

Afin de rester compétitif en terme de prix et au vu du contexte actuel (difficultés de commercialisation), et suite aux échanges avec les constructeurs, une baisse de prix aurait un impact favorable sur l'attractivité de ce lotissement et serait susceptible d'attirer de nouveaux clients : d'ores et déjà une proposition d'achat a été faite par un acquéreur pour le lot n° 4.

Ainsi, en fonction de tous ces paramètres et afin d'accélérer l'écoulement de la totalité des lots du lotissement de l'Orme du Payrat, il est donc proposé de réviser à la baisse le coût du m² pour le fixer à 39 € / m² TTC.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

AR PREFECTURE

046-200023737-20171212-13_12_12_17-DE
Reçu le 15/12/2017

- De fixer le prix des lots restant à vendre du lotissement de l'Orme du Payrat, à 35.53 € HT / m² soit 39 € TTC / m² (TVA sur marge comprise).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

La Président,
Jean-Marc FAURE
GRAND CAHORS

